

700.000.000 D'EUROS... ET UNE PINTE DE BON SANG ?

Par Jean Blairon

LES FAITS ET LEUR ANALYSE POLITIQUE

Récemment, l'opinion publique a appris que les multinationales établies en Belgique avaient bénéficié de mesures illégales d'abaissement de l'impôt ; ces mesures ont été condamnées par la Commissaire européenne à la concurrence, Margrethe Vestager, qui enjoint la Belgique de réclamer les sommes dues, qui s'élèveraient tout de même à quelque 700 millions d'euros.

Très curieusement, le Ministre des Finances du gouvernement fédéral, le N.Va Johan Van Overtveldt, compte « tout faire » pour ne pas réclamer ces sommes aux entreprises incriminées, arguant que cette récupération serait « mauvaise pour l'économie belge »¹.

Nous avons interrogé cet argument dans une analyse précédente² et montré qu'il posait des questions accablantes pour le régime politique qui est au pouvoir, comme pour tous ceux qui sont allés ou iraient dans une voie similaire.

Mais il semble qu'une question de fond demeure : comment expliquer que malgré les « affaires » qui se sont accumulées, où des « responsables », pris « la main dans le sac », ont pu être excusés au prix d'arguties peu convaincantes, le « système » qui produisait ces « écarts » inacceptables n'ait quasi pas été mis en cause en tant que tel ?

Comment expliquer que cette accumulation de scandales, d'excès, d'irrégularités, de contradictions n'ait pas pu enrayer des politiques qui prônaient « encore un peu plus de la même chose » ?

Il n'est pas simple de trouver une explication de l'inexplicable, mais les faits sont tellement interpellants qu'ils méritent bien que soient menées des tentatives exploratoires ; celles-ci devraient permettre de prendre quelque distance par rapport à la matérialité des faits, comme par rapport au caractère faussement inéluctable des mécanismes qui les produisent.

L'examen de l'affaire des 700 millions et de ses composantes nous conduit ainsi à nous demander si nous ne sommes pas entrés dans une forme de capitalisme que nous devrions peut-être qualifier de « sado-capitalisme ».

1 Pierre-Henri Thomas, La Belgique doit récupérer 700 millions auprès de 35 multinationales : Van Overtveldt et la Voka s'insurgent, in Trends Tendances, 11/01/2016 <http://trends.levif.be/economie/politique-economique/la-belgique-doit-recuperer-700-millions-aupres-de-35-multinationales-van-overtveldt-et-le-voka-s-insurgent/article-normal-448843.html>.

2 J. Blairon, « 700.000.000 d'euros, émois, émois, émois... », *Intermag.be*, analyses et études 2016, www.intermag.be/549.

UN POUVOIR TOTAL

Dans son dernier ouvrage, Alain Touraine avance que nos sociétés sont confrontées à l'émergence de **pouvoirs totaux**, dont celui du capitalisme financier.

Pour lui, la modernité promue par l'Occident est désormais non seulement confisquée par ceux qui se présentent comme des « modernisateurs », mais elle est même détruite par eux, étant parjures aux valeurs qu'elle a proclamées à la face du monde.

« L'adversaire principal de l'être humain comme sujet est l'ensemble des modernisateurs qui ont dévoré l'universalisme de la modernité pour mettre celle-ci au service des dirigeants. Contre ces dirigeants, dont les principaux représentants actuels sont le capitalisme financier en Europe, les partis-Etats communistes dans le deuxième monde, et les dictatures post-coloniales dans l'ex-tiers-monde, le sujet humain ne défend plus seulement des droits politiques, sociaux ou culturels. Il s'engage entièrement comme sujet, créé et renforcé par la subjectivation, et promeut l'universalisme des droits humains, qui se placent à un niveau plus élevé que les droits ordinaires, dont la défense n'en reste pas moins nécessaire. »³

Pour Alain Touraine, ces « adversaires » exercent un « pouvoir total », soit un « pouvoir s'exerçant à la fois sur la production et la distribution des richesses et sur la subjectivité des citoyens et leur capacité d'action politique. »⁴

Il est difficile de ne pas voir les effets de ce pouvoir total dans nos sociétés. Mais il est peut-être important de comprendre les mécanismes qui régissent ceux qui s'en font les agents dépendants.

Pour cette élucidation, l'œuvre de Sade est d'un apport important, puisqu'elle expose le lien qui relie le pouvoir total exercé par les libertins qu'il met en scène et la jouissance qu'ils recherchent et qui les meut.

Pierre Klossowski a isolé deux formes de cette jouissance – qu'il a d'ailleurs rapportées à la production industrielle.

« Pour les personnages sadiens, tantôt c'est la *qualité* de la *même victime* sur laquelle s'acharne, diversement pratiqué, l'acte de son bourreau, qui l'emporte sur la notion de l'acte, tantôt c'est le *même acte réitéré* qui, exercé indifféremment sur une *quantité de victimes*, affirme la *qualité* de l'acte. »⁵

Deux composantes de la jouissance du pouvoir total sont ainsi identifiées : l'accumulation quantitative illimitée ; la désobjectivation imposée à une victime malgré et en raison de sa qualité.

Deux principes du pouvoir capitaliste total sont ainsi isolés à titre d'hypothèse : l'utopie d'une

3 A. Touraine, *Nous, sujets humains*, Paris, Seuil, 2015, p. 97.

4 *Idem*, p. 386.

5 P. Klossowski, *La monnaie vivante*, Paris, Joelle Losfeld, 1994, p. 35.

exploitation sans limites⁶ ; l'exercice d'une violence désubjectivante⁷ à l'égard de ceux qui ont accepté de tout donner, y compris et surtout leur subjectivité.

Nous voudrions nous demander si ces deux principes ne permettent pas de mieux comprendre l'incompréhensible : le rejet par le gouvernement de « l'aubaine » des 700 millions qu'il pourrait récupérer à une époque d'austérité et de « crise des finances publiques ».

Pour construire cette hypothèse, nous nous pencherons sur une des figures du libertinage pervers sadien : le comte de Gernande⁸.

LES JOUISSANCES PERVERSES DU COMTE DE GERMANDE

Ce libertin construit sa jouissance en rendant exsangue, au sens littéral, sa propre épouse, compte tenu que la « cérémonie » de la saignée ne peut s'exercer qu'en l'humiliant de diverses manières. L'héroïne du roman, Justine, qui est tombée aux mains du Comte et assiste (à) ces débauches, se le figure ainsi :

« Peut-être l'honneur de lui appartenir devenait-il un titre pour être maltraitée par lui ; peut-être n'était-il vraiment ému de cruauté, qu'en raison des liens qui prêtaient de la force aux outrages. On peut tout supposer dans de telles têtes, & parier presque toujours que ce qui aura le plus l'air du crime, sera ce qui les enflammera davantage. » (p. 24)

Tous les quatre jours, donc, le Comte se livre à cette cérémonie avec l'aide de Justine (qui a pris le pseudonyme de Thérèse) :

« « quelque piteux que paraisse mon état..., je n'y tiens plus... allons comtesse vos bras ! Il la saisit alors avec férocité, il la place comme il avait fait de moi, les bras soutenus au plancher par deux rubans noirs : je suis chargée de poser les bandes ; il visite les ligatures : ne les trouvant pas assez comprimées, il les resserre, afin, dit-il, que le sang sorte avec plus de force : il tâte les veines, & les pique toutes deux presque en même temps. Le sang jaillit très loin : il s'extasie (...) » (p. 26)

Certes, des plaisirs adjuvants, fournis par des gitons à la disposition permanente et complète du Maître, ajoutent la quantité à la qualité.

Mais il faut donner toute sa place aux rôles que joue dans cette configuration la jeune Justine, qui est sous le pouvoir du Comte.

Elle est une **assistante et administratrice** la maison du Comte : elle doit veiller, dans l'intervalle de la cérémonie, à ce que la Comtesse reprenne des forces comme il se doit, et la servir dans cette visée.

6 P. Bourdieu, « Le néo-libéralisme, utopie (en voie de réalisation) d'une exploitation sans limites », in *Contre-feux*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1998, pp. 108 et sq. Cette utopie s'accompagne d'une rhétorique qui prétend que le système doit être démantelé pour être sauvé : il faudrait réduire les droits pour en maintenir le principe.

7 Dans ce deuxième principe, nous retrouvons la figure de « l'anti-sujet » définie par Michel Wieviorka : « Il arrive que la violence [...] comporte des dimensions partielles ou entières de gratuité ou de cruauté, qu'elle apparaisse comme un phénomène en soi, sans autre fin que la satisfaction de celui qui l'exerce, sans lien avec un quelconque sens en dehors de celui qu'elle constitue en elle-même. [...] L'anti-sujet présente donc deux caractéristiques essentielles. Premièrement, il est destructif, jamais constructif, et contrairement au sujet, il ne cherche pas à se prolonger dans l'action, même contestataire, à inscrire la trajectoire de la personne concernée dans des rapports sociaux, politiques, interculturels. Et deuxièmement, l'anti-sujet dénie à ses victimes les droits les plus élémentaires, il les désubjectivise, sauf dans les cas où il en attend et où il en obtient qu'elles tirent elles-mêmes leur plaisir de cette négation [...]. » . M. Wieviorka, *La violence*, Paris, Hachette littérature, 2005, p. 297-298.

Parmi les mécanismes de désubjectivation dans la sphère économique, nous trouvons le fait de ne tenir pour rien ceux à qui on a demandé, dans d'autres circonstances, leur engagement total, le fait de renier toutes ses promesses à leur égard : l'impression des travailleurs d'« avoir tout donné » et d'être « jetés comme des kleenex » est particulièrement destructrice.

Elle est une **complice** : le Comte lui enjoint de surveiller son épouse et de veiller à ce qu'elle ne s'échappe point de sa prison.

Elle est elle-même réduite à la **servitude** : elle est enlevée de force par les serviteurs du Comte pour être une femme de chambre captive, avec la promesse d'être bien rémunérée et de pouvoir ainsi, quelques années plus tard, se « passer du service » (« Ta fortune est faite si tu te conduis comme tu le dis » (p. 17)).

Enfin, elle est un **auditoire** pour le Comte, qui ne se prive pas de dissenter devant elle et de justifier ses excès :

« De quel droit, je te prie, prétends-tu, *Thérèse*, qu'un mari soit obligé de faire le bonheur de sa femme ? & quels titres ose alléguer cette femme pour l'exiger de son mari ! La nécessité de se rendre mutuellement tels, ne peut légalement exister qu'entre deux êtres également pourvus de la faculté de se nuire, & par conséquent entre deux êtres d'une même force : Une telle association ne saurait avoir lieu, qu'il ne se forme aussitôt un pacte entre ces deux êtres de ne faire chacun vis-à-vis de l'autre, que la sorte d'usage de leur force qui ne peut nuire à aucun des deux ; mais cette ridicule convention ne saurait exister entre l'être fort & l'être faible. De quel droit ce dernier exigera-t-il que l'autre le ménage ? & par quelle imbécillité le premier s'y engagerait-il ? Je puis consentir à ne faire usage de mes forces avec celui qui peut se faire redouter par les siennes ; mais par quel motif en amoindrirai-je les effets avec l'être que m'asservit la Nature ? » (p. 29)

Les sophismes continuent à s'enchaîner pour arriver à la conclusion du droit du pouvoir total :

« si je l'emporte constamment sur lui [l'individu qui m'inspirerait de la commisération] par ma supériorité, sa commisération me devenant inutile, je ne dois jamais, pour l'avoir, consentir à aucun sacrifice. » (p. 29)

On appréciera cette anticipation de la théorie de l'intérêt rationnel et de la dissuasion du fort au fort. On comprendra surtout que dans cette configuration, la jeune Justine puisse penser que c'est **en participant au crime qu'elle fait son devoir** : elle peut en hâtant la laborieuse jouissance du Comte (joliment appelée « crise » par Sade), épargner à sa « maîtresse » des souffrances plus grandes et même s'illusionner sur la possibilité qui lui sera peut-être offerte de la libérer un jour.

« Pour moi, sûre que l'instant où la crise qu'il espère aura lieu, sera l'époque de la cessation des tourmens de la Comtesse, je mets tous mes soins à déterminer cette crise, & je deviens (...) catin par bienfaisance, & libertine par vertu. » (p. 26)

LE TRIANGLE DE LA JOUISSANCE TOTALE

Le roman sadien met ainsi en scène les rôles que nécessite le libertinage comme pouvoir total.

Un « maître » qui se place au-dessus des lois, jouit en jouant avec la mort, en saignant sa moitié humiliée, dans l'indifférence aux effets que ses actes produisent :

« Cependant, je vole à la Comtesse, j'épanche son sang, je la délie & la pose sur un canapé dans un grand état de faiblesse ; mais le Comte sans s'en inquiéter, sans daigner jeter même un regard sur cette malheureuse victime de sa rage, sort brusquement avec ses mignons, **me laissant mettre ordre à tout comme je le voudrai.** » (p. 27)

Une victime, entièrement soumise et « bien entretenue » (on a soin de bien la nourrir) :

« La Comtesse, simplement entourée d'une robe de mousseline flottante, se mit à genoux dès que le Comte entra. - Etes-vous prête, lui demande son époux ? - A tout, Monsieur, répondit-elle humblement : vous savez bien que je suis votre victime, & qu'il ne tient qu'à vous d'ordonner. » (p. 22)

Enfin, un rôle de témoin, d'adjuvant, complice s'en défendant et se persuadant que son devoir se situe dans la servitude volontaire du fait même qu'elle est contrainte et qu'elle cherche le « moindre mal ».

LE TRIANGLE DU SADO-CAPITALISME ?

La fiction sadienne permet de questionner un système économique qui chercherait à établir un pouvoir total (un « capitalisme pur », pour reprendre ce terme de Michel Husson⁸) et la jouissance qu'il procure. Son emprise serait celle d'une « entreprise » qui n'hésite pas, dans l'indifférence de sa force, à saigner sa population pour précipiter la crise de sa jouissance, illimitée en quantité et mortifiante pour la qualité de la « ressource humaine » qui s'est tout entière donnée à elle.

A ce stade, la population se définirait comme victime bien entretenue.

Des « responsables » se persuaderaient qu'ils n'ont d'autre choix que la servitude volontaire, les arrangements secrets, et le « service » ambigu à une victime entretenue comme telle. La promesse d'une richesse future (d'une croissance retrouvée) les aiderait à se persuader d'un avenir plus libre. Ajoutons aux sophismes sadiens que ces « responsables » pourraient se mettre au service de forts qui se présentent comme faibles, puisque dépendant d'une « concurrence » contraignante, qui s'exerce en réalité du fort au fort, avec tous les arrangements que cela suppose :

« Une telle association ne saurait avoir lieu, qu'il ne se forme aussitôt un pacte entre ces deux êtres de ne faire chacun vis-à-vis de l'autre, que la sorte d'usage de leur force qui ne peut nuire à aucun des deux. » (p. 29)

Cette fiction du triangle du pouvoir total a au moins le mérite de désigner clairement un repoussoir et un point de non-retour. Elle rend notamment sensibles toutes les limites des sophismes du néolibéralisme en matière de « responsabilisation » du fort : délivré de réglementations archaïques, d'entraves et de chaînes à la libre activité, le fort ne pourrait manquer de faire preuve de vertu et d'assurer la richesse de tous⁹... Dans ces arguties, ce sont les limitations excessives de sa liberté qui, en réalité, le rendraient irresponsable...

Cette fiction nous montre aussi comment peut fonctionner un espace secret dans un milieu ouvert, à quelles « négociations » inspirées par la servitude volontaire l'adjuvant peut en arriver à se résoudre.

L'affaire des 700 millions s'éclaire ainsi d'un nouveau jour, qui projette une curieuse lueur sur le projet d'une Europe des Régions : il serait quand même à vérifier que cette organisation politique ne renforcerait pas la logique de la servitude volontaire que manifeste la volonté de ne pas réclamer aux multinationales la contribution qu'elles doivent à l'Etat, pour ne pas les faire fuir..



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « 700.000.000 d'euros... et une pinte de bon sang ? », *Intermag.be*, analyses et études RTA asbl, janvier 2016, URL : www.intermag.be/550.

8 M. Husson, *Un pur capitalisme*, Lausanne, Page2, 2008.

9 A l'inverse, la responsabilisation du faible ne peut passer que par la contrainte, que l'on maquille en activation pour lui donner un air de liberté retrouvée.